

SERMENTIZON INFOS



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

En introduction de cette nouvelle édition du Sermentizon Infos, je tiens à faire un petit focus sécurité en tout genre.

Tout d'abord, nous arrivons dans les 2 derniers mois de l'année où classiquement on se retrouve avec une augmentation de petits vols. N'hésitez pas à verrouiller les portes, même si vous ne vous absentez que pour 10 minutes.

Ensuite, la loi montagne oblige les utilisateurs de véhicules à être équipé de pneus (neige ou 4 saisons) ou alors de posséder des équipements spécifiques dans les véhicules (chaines ou chaussettes spéciales). Contrairement à l'an passé où tout le département du Puy-de-Dôme était concerné, cette année la commune de Sermentizon n'est pas dans le périmètre de l'obligation. Mais en cas de chutes de neige conséquentes cet hiver, il est préférable d'être équipé. La neige tombe partout en même temps et les chasse-neige n'ont pas cette capacité d'être partout en même temps. Après un printemps qui s'est pris pour l'été, un été qui est devenu un super été et un automne qui s'est transformé en été également, nous aurons peut-être un hiver plus neigeux qu'à l'accoutumé.

Enfin, pour la vitesse excessive dans les traversées de villages ou du bourg, merci de faire preuve de sens civique pour le bien de tous. Vous avez tous constaté la présence d'un « ralentisseur » très raide devant la mairie. Ce n'est pas un ralentisseur mais un passage de câble électrique mis en place par l'entreprise qui réalise les travaux de rénovation de la toiture de la chapelle du cimetière, chapelle qui appartient au Château d'Aulteribe lui-même géré par le Centre de Monuments Nationaux. La commune n'est donc pas responsable de l'installation de ce pseudo-ralentisseur. Mais pour confirmer les incivilités de certains, un des panneaux indiquant le dos d'âne a été volé dans les premiers jours de l'installation.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Serge THEALLIER

06 43 41 09 91

Mairie : Tél. 04 73 53 19 32

Courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Site internet : www.sermentizon.fr ou www.mairie-sermentizon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Agence postale : Tél. 04 73 53 14 26

Horaires d'ouverture :

- Mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi de 9h00 à 12h00
- Fermée le lundi

Comité de rédaction

Emilie Breuil
Christiane Champilou
Elisabeth Fresneau-
Labarre
Renaud Martel
Serge Théallier

Voierie communale

Comme évoqué lors du précédent « Sermentizon Infos », des travaux de voirie ont été réalisés en septembre.

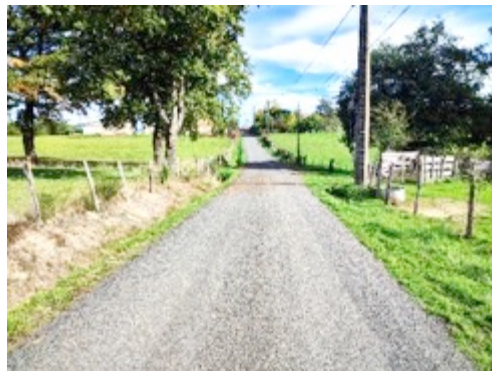
Ainsi les chaussées des lieux-dits « Les Portes » et « Le Cheix » ont été rénovées.

C'est l'entreprise Colas qui avait la charge de ces travaux de rénovation. Comme lors de la précédente campagne réalisée en 2020, le choix s'est porté sur un revêtement bicouche plus adapté à la circulation sur nos chemins communaux.

Le montant de ces travaux qui représentait l'ensemble de la tranche ferme de 2022 s'élève à 70 000€ TTC. S'en suivra les travaux de la tranche optionnelle qui devrait avoir lieu en début d'année 2023.

Concernant les chemins non goudronnés, les travaux au lieu-dit « Rocher » sont terminés. L'entreprise ROZIERE TP a finalisé la mise en place du revêtement au mois d'août.

D'autres chemins sont programmés pour la fin de cette année et le début de l'année prochaine.



Cimetière

En cette période de Toussaint, vous vous êtes probablement rendus au cimetière pour nettoyer et fleurir vos concessions. La municipalité tolère le dépôt de pots de fleurs au pied des concessions. Mais plus tard, il serait bien de les enlever des allées. Maxime (le jardinier qui intervient dans le cimetière pour tondre les allées) ne pourra pas faire son travail dans de bonne condition et sera obligé de les enlever. Par ailleurs des poubelles sont à votre disposition pour mettre les pots en plastique, papiers, fleurs artificielles... Le composteur ne sert qu'à mettre des fleurs naturelles, de la terre et le contenu des pots de fleurs. Veuillez s'il vous plaît, respecter les consignes !



Dans le bac de déchets verts : pas de plastique, ni de pot en terre. Merci

Si vous avez des remarques, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Pour information, la chapelle du cimetière appartenant au château d'Aulteribe a perdu son chapeau rouge, remplacé par une tente blanche. Les travaux de restauration ont commencé et devraient se terminer en fin d'année.

Restaurant le 2013

C'est parti ! Le restaurant est ouvert depuis lundi 10 octobre 2022.

De nombreux travaux de nettoyage, de mise aux normes et d'insonorisation du local ont été nécessaires pour ré-ouvrir le restaurant le 2013 d'où une très longue période de fermeture.

Après des parcours professionnels auprès de grands chefs de cuisine : Alain Ducasse, Les Frères Pourcel, Pierre et Nathalie Fougère, ont décidé de s'installer en Auvergne et de créer en 2015 leur entreprise de traiteur « Alliance des Sens ». Puis, en 2022, ils reprennent le restaurant de Sermentizon où vous pourrez découvrir leur savoir faire.

Contact et réservation au 04 73 53 46 62 - Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

Regroupement Pédagogique Intercommunal

école maternelle

20 rue du Beurrier 63190 BORT L'ETANG
04.73.68.46.93 – directrice: **Nathalie RIGONI**
 adresse : ecole-mat.bort-letang.63@ac-clermont.fr

école élémentaire

16 rue du Beurrier 63190 BORT L'ETANG
04 73 78 42 47 directrice: **Corinne MARSON**
 adresse : ecole-elem.bort-letang.63@ac-clermont.fr

Au-delà de l'enseignement, il y a :

- un Syndicat Intercommunal de Gestion des Écoles Publiques (SIGEP) chargé de l'organisation des transports scolaires, des restaurants scolaires et du CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement).

- un Conseil Intercommunal des Parents d'élèves (CIPE), association de type loi 1901, dont le but essentiel est d'aider financièrement au fonctionnement des écoles à travers l'organisation de manifestations intercommunales.

Depuis la rentrée 2019, toutes les classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Sermentizon, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, et Neuville sont installées à Bort l'Étang.

Cette année, les effectifs sont élevés (69 élèves en maternelle - 137 élèves en primaire). Et grâce au combat des enseignants et des parents d'élèves, l'école a obtenu l'ouverture d'une nouvelle classe pour le bien-être de nos enfants.

L'espace a donc dû être repensé et c'est ainsi que la garderie est devenue une salle de classe, et que la salle de motricité s'est transformée en garderie.



Depuis l'ouverture de cette école unique, avec l'aide du SIGEP et d'autres partenaires (Conseil Intercommunal des Parents d'Élèves, Amicales Laiques, etc.), de nombreux aménagements ont également été mis en place afin de parfaire l'espace de vie des élèves dont voici quelques exemples :

- renouvellement des tables et chaises de certaines classes,
- aménagement de la cour de l'école maternelle (bacs à sable, toboggan, etc.),
- aménagement de la cour de l'école primaire (pose de gazon synthétique, installation des cages de foot et d'un parcours de billes, etc.).

VOYAGE SCOLAIRE - RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Cette année, les enseignants ont pour projet d'envoyer les enfants des classes de CE2-CM1-CM2 à la Cité de l'espace à Toulouse.

Des devis ont été établis pour le transport et l'hébergement et les coûts sont élevés. Aussi, afin de proposer un prix raisonnable pour qu'un maximum d'enfants puissent participer à ce voyage, l'école cherche de nouveaux financements en complément de ceux apportés par ses partenaires habituels.

Ainsi, particulier ou professionnel, si vous souhaitez participer à ce projet (don ou partenariat), n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pédagogique de l'école (ecole-elem.bort-letang.63@ac-clermont.fr).

DES NOUVELLES DU CIPE



Le Conseil Intercommunal des Parents d'Élèves a tenu son assemblée générale le 29 septembre 2022. Une nouvelle équipe a vu le jour et les réunions s'enchaînent pour planifier les manifestations qui raviront les enfants et les parents, et dont les recettes permettront d'aider l'école (participation financière à l'aménagement des cours de récréation, aux voyages scolaires, etc.).

Composition du bureau :

président	DA SILVA José	06.75.48.46.02
co-président	CERES David	06.02.19.83.27
trésorier	COUPAT Florian	
vice-trésorier	JOLLIVET Paul	
secrétaire	ALLARD Stéphanie	
vice-secretaire	SYLVESTRE Marjorie	

Toutes les personnes souhaitant rejoindre le CIPE sont invitées à prendre contact avec l'équipe via l'adresse mail cipe@orange.fr

Téléthon

Le service social de la commune de Sermentizon organise le **samedi 12 novembre 2022 à midi**, la paëlla du téléthon !

Les dons sont acceptés en urne dans la mairie jusqu'au **4 décembre 2022**.

Merci encore pour votre participation et votre soutien aux malades.



Espace France Service

L'Espace France Service (EFS) porté par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne a ouvert ses portes à Courpière, place Jean Payre, à côté de la bibliothèque.

Si vous avez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'accompagnements sur l'utilisation d'un service numérique, cet espace est fait pour vous.

Coordonnées :
04 15 80 00 12
Mail : efscourpiere@cctdm.fr

L'Espace France Service accueille les permanences des partenaires sociaux : CAF, CPAM, DGFIP, Maison des Solidarités, SPIP63, Mission locale, association Passerelle, Croix Marine, SMTUT, CARSAT et SOLIHA.

Les prises de rendez-vous sont nécessaires pour l'accueil ou la visio.

Il est également possible d'accéder à 3 postes informatiques en libre service pour les démarches administratives. Des ateliers de prise en main des outils numériques vont progressivement être mis en place dès le mois d'octobre.

Horaires :

Mardi : 9h00 à 12h30

Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 12h30

Tiens ? C'est nouveau ! ...

--Violences conjugales et intrafamiliales --Victimes ou témoins --

Depuis peu, une élue a été désignée par le conseil municipal de Sermentizon, pour être la référente du nouveau dispositif de **lutte contre les violences intrafamiliales**, auquel la mairie vient d'adhérer.

Cette élue aura pour mission d'écouter et d'orienter toutes les personnes qui la solliciteront en tant que victime de ce genre de violence.

Une adresse mail dédiée et sécurisée va être mise en place au sein de la mairie.

Seule l'élue référente pourra y avoir accès ainsi que le maire. Nous tenons à rappeler que toute personne recevant la parole d'une victime est tenue au secret absolu !

Voici quelques autres possibilités si vous préférez ces solutions. Quoi que vous choisissiez, ne restez pas seuls face aux violences.

En cas d'urgences

- appelez le 17 ou envoyez un sms au 114 24H/24, 7J/7
- 3919, numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins
- 115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence
- 119 enfance en danger
- Allez dans votre pharmacie qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez
- Allez sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalements des violences sexuelles ou sexistes : www.signalement-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Chaque Français dès 16 ans doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022.



 www.defense.gouv.fr/jdc



La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aides adaptées. En règle générale, la journée dure 8h30.

Cependant et compte tenu des contraintes sanitaires liées au COVID-19, celle-ci peut être réduite à une durée de 3h30. L'horaire est mentionné sur votre ordre de convocation.

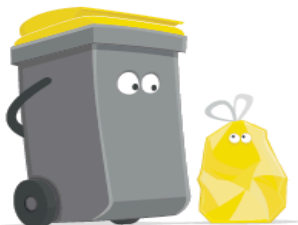
En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis de conduire par exemple).

- Retrouver toutes les informations nécessaires à votre JDC sur le lien suivant : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Déchèterie

Mieux trier les emballages recyclables

La collecte des emballages recyclables s'effectue en vrac dans les bacs ou sacs jaunes. Cette collecte est assurée une fois tous les 15 jours, à l'exception des centres-villes de Thiers et de Courpière.



Aujourd'hui, le geste de tri est simplifié. Merci de déposer dans les bacs ou sacs jaunes : le papier et tous les emballages en carton, plastique et métal (voir ci-contre). Les emballages doivent être vides et ne doivent pas être imbriqués entre-eux.



Attention aux erreurs de tri : « emballage » ne veut pas dire « objet » ! Un seau en plastique, une brosse à dents, une casserole... n'ont pas leur place dans les bacs et sacs jaunes, tout comme le textile, les restes alimentaires, le verre, les déchets toxiques et électroniques...



Vous souhaitez remplacer votre bac jaune ? Connaître vos jours de collecte ?

Contactez le service déchets ménagers au 04 73 53 93 08. Vous pouvez aussi retrouver vos calendriers de collecte sur le site www.cotdm.fr (rubrique vos jours de collecte). Pour se procurer des sacs jaunes : siège de TDM ou Mairies.

6

Un geste citoyen ! Un couvercle est absent, une poubelle est cassée, appelez le 04 73 53 93 08

► Papiers, cartons, emballages en carton : journaux, magazines, livres, briques, cartonnets, boîtes...



► Tous les emballages en plastique : flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films, pots, boîtes, barquettes...



► Tous les emballages en métal : boîtes, conserves, aéro sols, canettes métal, tubes, bouchons, capsules, couvercles...



Et le verre ?
Celui-ci se dépose dans les colonnes réparties sur les 30 Communes de TDM.



Astuce ! Pour éviter que votre bac déborde, gardez de côté les grands cartons et grands emballages... pour la déchèterie.



7

Et, si vous mettez vos cartons dans la poubelle, pliez les pour réduire le volume ! Pensez aux autres !

Avant tout, pensez à réduire vos déchets !

Voir « guide pratique des déchets ménagers de Thiers Dore et Montagne » disponible à la mairie.

Vitesse en campagne

Vitesse, les « faux amis »

La vitesse, c'est grisant. Mais sur la route, c'est surtout dangereux. Parce que l'on y est ni seul ni dans un environnement sécurisé. Voici une série d'avantages dont on pare la vitesse, qui se révèlent fallacieux.

- **Gagner du temps ?** Oui, mais assez peu. Sur 100 km par exemple, rouler à 140 km/h plutôt qu'à 130 km/h fait gagner... 3 minutes !
- **Réduire la distance de freinage grâce à l'ABS ?** Illusion ! L'ABS évite le blocage des roues et la perte de contrôle du véhicule. Mais cet équipement n'affecte pas la distance de freinage.
- **Éviter l'accident ?** Rouler vite, voire dépasser la limitation (adaptée aux circonstances) peut faire la différence entre un « simple » accrochage et l'accident corporel grave ! En ville par exemple, où divers usagers se partagent l'espace public, un piéton a 95% de chances de survivre à une collision avec une voiture roulant à 30 km/h, alors qu'il en a moitié moins à 50 km/h.



A Sermentizon, comme dans toutes les petites communes, il n'y a pas de limitation de vitesse spécifique mais de nombreuses priorités à droite à respecter. Dans la traversée des villages, des enfants peuvent surgir, des animaux et dans les nombreux virages, vous pouvez aussi rencontrer un tracteur, un camion ... et des cyclistes.

Alors adaptez votre vitesse pour éviter l'accident !

Nature

Les ordures ménagères accueillent vos restes de repas, mais pensez au compostage !

Ce geste simple permet de réduire significativement le volume de votre poubelle tout en restituant à la terre les éléments nutritifs : épiluchures, restes de légumes, fruits, essuie-tout et mouchoirs en papier, marc de café, thé, pain, déchets verts... TDM met gratuitement à disposition des composteurs individuels et propose des solutions de compostage collectif en pied d'immeuble, hameaux, quartiers, afin de développer cette pratique...

SERMENTIZON

Lorsque les déchets deviennent des trésors

Les habitants du bourg ont été invités, mardi 27 septembre, à découvrir le résultat d'un an de fonctionnement du composteur partagé installé près du monument aux morts.

Les utilisateurs se sont partagé un sac de 100 litres de compost tamisé, sans déchet non compostable. La présence de larves de cétoïne dorée, de vers de terre et autres insectes ont témoigné de l'excellente qualité de ce compost prêt à être utilisé dans les jardins. Le surplus a été donné à la commune pour mettre dans les bacs à fleurs.

Le maître composteur de Thiers Dore et Montagne, Simon Durupt, a rappelé les bons gestes pour obtenir un compost de qualité. Le compostage est un processus biologique qui a pour objectif de décomposer les déchets organiques et les transformer en une



COMPOSTEUR PARTAGÉ. Pas trop humide, pas trop sec et surtout pas de déchets non compostables !

matière noble et stable. Une gestion adaptée des déchets verts peut engendrer des économies tant monétaires que de temps passé à l'entretien du jardin. Elle permet également un gain en biodiversité favorable à la santé des végétaux implantés (moins de maladies, de ra-

vageurs...). ■

INFO PLUS

Sur le site : [https://www.valtom63.fr/nos-publications/guide-dechets-verts/ou-le-guide « Les trésors de mon jardin » disponible à la mairie.](https://www.valtom63.fr/nos-publications/guide-dechets-verts/ou-le-guide-«Les-trésors-de-mon-jardin»-disponible-à-la-mairie)

Espèces invasives sur la commune

Deux nouvelles plantes envahissantes et toxiques ont été repérées sur la commune :

- **le raisin d'Amérique** appelé également vigne de Judée, épinard de Cayenne, raisin des teinturiers, faux vin ... est une plante vivace originaire d'Amérique du Nord. Elle a une croissance rapide et empêche toute végétation de se développer sous son feuillage.



A arracher impérativement!

- **Le datura** est une plante toxique renfermant des alcaloïdes dérivés de l'atropine, dont la consommation peut entraîner des symptômes similaires à ceux d'une intoxication aiguë par l'atropine.



A arracher impérativement!

Nous avons aussi constaté cette année une recrudescence de **frelons européens mais aussi de frelons asiatiques**.

(En Auvergne Rhône Alpes : 7 nids découverts en 2011 et 2900 nids découverts en 2020).

FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



Un site internet est dédié au frelon asiatique en région Auvergne Rhône Alpes. Vous pourrez aussi effectuer un signalement.

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



<https://www.frelonsasiatiques.fr>

Une commission communale « Espèces invasives » existe alors n'hésitez pas à signaler à la mairie ce que vous avez observé. Merci.

Nous vous contacterons rapidement.

Un nid de frelons asiatiques vient d'être découvert près du village du Pialoux et va être détruit par l'entreprise FARAGO Puy de Dôme, filiale de GDSA.



Château d'Aulteribe

SERMENTIZON ■ Des îlots de sénescence dans la forêt d'Aulteribe

Favoriser l'écosystème forestier

Sous l'impulsion du Parc naturel régional Livradois-Forez, des sylviculteurs laissent de petites parcelles de forêt d'Aulteribe à la nature.

Accueillis par Sylvie Bergougnoux, chargée de médiation au château d'Aulteribe, les sylviculteurs et le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, représenté par le président Stéphane Rodier, ont signé des conventions « Trame de vieux bois en Livradois-forez », en présence de représentants de l'Office national des forêts et de la Ligue de protection des oiseaux.

17 hectares en libre évolution

Initié par le Parc, ce projet de création d'îlots de sénescence concerne l'ensemble du territoire du Parc Livradois-Forez avec, à ce jour, 17 hectares de forêt placés en libre évolution chez 14 propriétaires forestiers volontaires, renforcés par 102 arbres répertoriés comme à conserver pour la biodiversité.

Un îlot de sénescence est une petite zone (de 0,5 à quelques hectares), déli-



NATURE. Les participants ont visité l'îlot de sénescence délimité dans la forêt d'Aulteribe.

mitée au sein d'une parcelle exploitée, où l'on laisse la nature faire son œuvre jusqu'à la sénescence et l'effondrement complet des arbres. Objectif : tendre vers une meilleure fonctionnalité de l'écosystème forestier par la désignation d'arbres à conserver pour la biodiversité, le mélange d'essences, l'étagement de la végétation...

La création de ces relais favorables à la biodiversité

forestière permet aussi d'enrichir les sols grâce au recyclage de la matière organique et d'éléments minéraux contenus dans le bois et les feuilles. Le bon état de conservation des forêts lui garantit une meilleure résistance face aux espèces invasives, aux tempêtes, aux incendies ou au changement climatique.

L'après-midi s'est poursuivi par une visite guidée avec Morgane Malard et

Jean-Claude Corbel, chargés de mission au Parc, et Simon Dietrich, technicien de l'îlot « Trame vieux bois » créé dans la forêt d'Aulteribe, gérée par l'ONF. Cet espace moins propice à l'exploitation forestière a traversé les ans avec une moindre intervention de l'Homme. De fait, la biodiversité y a gagné. La forêt d'Aulteribe présente ainsi de beaux exemples d'arbres refuges. ■



L'association « Culture et patrimoine à Sermentizon »

propose une exposition de photos ayant pour thème « Arbres refuges ».

Elle sera installée au château d'Aulteribe à partir du 29 octobre 2022 à mars 2023.

Visite libre et gratuite aux heures d'ouverture du château d'Aulteribe.

Du mercredi au dimanche, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Contes et histoires au château

(Programmation « Les jeunes pousses » dans le cadre d'un partenariat entre les Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, Dore et Allier, les villes de Thiers et Courpière)

Samedi 17 décembre 2022 et dimanche 18 décembre 2022

Tarif 6€ - Durée 45mn - Séances à 14h00 et 16h00 - *Tout public dès 4 ans*



C'est Noël à Aulteribe ! Sapin, chaussettes et sucre d'orge sont installés près de la cheminée. Frédérique Lanaure, conteuse, et Florian Allaire, musicien vous proposent de partager l'ambiance de Noël dans les salons et chambres du château. Pour petites et grandes oreilles.

Durée : 45 min. Réservation obligatoire au 04 73 53 14 55

Et du 17 décembre au 31 décembre 2022, les visites du château continuent ! Les enfants apercevront-ils les lutins cachés entre les meubles, les tapisseries et les tableaux ?

Quelques dates :

- A partir de novembre - Exposition « Arbres refuges » (CEPS)
- 12 novembre - Repas téléthon
- 13 novembre à 10h00 - Commémoration
- 03 décembre à 12h00 - Repas des aînés
- 04 décembre - Bourse aux jouets de 9h30 à 17h00 (Comité des fêtes)
- 16 décembre - Réunion de conseil
- 14 janvier - Soirée vœux à partir de 17h30
- 27 janvier 2023 - Réunion de conseil

Une permanence du maire et des adjoints se tiendra chaque premier dimanche du mois (sauf en août) de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sermentizon.